



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/49/251 23 septembre 1994 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Adopté par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, <u>le 23 septembre 1994</u>

94-37198 (F) 260994 260994

- 1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Guyana.
- 2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
- 3. Pouvoirs des représentants à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 4. Élection du Président de l'Assemblée générale.
- 5. Élection des bureaux des grandes commissions.
- 6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale.
- 7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
- Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau.
- 9. Débat général.
- 10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
- 11. Rapport du Conseil de sécurité.
- 12. Rapport du Conseil économique et social.
- 13. Rapport de la Cour internationale de Justice.
- 14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
- 15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social.
- 16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - a) Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
 - b) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
 - c) Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.

- 17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
 - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Commission de la fonction publique internationale :
 - i) Nomination de membres de la Commission;
 - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission;
 - g) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
 - h) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
 - i) Nomination de membres du Comité des conférences;
 - j) Nomination de membres du Corps commun d'inspection.
 - 18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
- 19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
- 20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique.
- 21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains.
- 22. Assistance au déminage.
- 23. Assistance internationale pour le redressement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles.
- 24. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique.
- 25. La situation au Burundi.

- 26. Retrait total des forces militaires étrangères des territoires des États baltes.
- 27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.
- 28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes.
- 29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain.
- 30. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.
- 31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique.
- 32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine.
- 33. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres.
- 34. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti.
- 35. Droit de la mer.
- 36. Question de l'île comorienne de Mayotte.
- 37. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
 - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies;
 - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
 - c) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles;
 - d) Coopération internationale en vue d'atténuer les conséquences écologiques, pour le Koweït et d'autres pays de la région, de la situation entre l'Iraq et le Koweït.
- 38. La situation au Moyen-Orient.
- 39. La situation en Bosnie-Herzégovine.
- 40. Question de Palestine.

- 41. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.
- 42. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement.
- 43. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes.
- 44. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995.
- 45. Ouestion des îles Falkland (Malvinas).
- 46. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.
- 47. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.
- 48. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.
- 49. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.
- 50. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.
- 51. Question de Chypre.
- 52. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït.
- 53. Réduction des budgets militaires :
 - a) Réduction des budgets militaires;
 - b) Transparence des dépenses militaires.
- 54. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale.
- 55. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes.

- 56. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.
- 57. Traité d'interdiction complète des essais.
- 58. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient.
- 59. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud.
- 60. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.
- 61. Prévention d'une course aux armements dans l'espace.
- 62. Désarmement général et complet :
 - a) Notification des essais nucléaires;
 - b) Relation entre le désarmement et le développement;
 - c) Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects;
 - d) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
 - e) Transparence dans le domaine des armements;
 - f) Trafic international d'armes;
 - g) Désarmement régional;
 - h) Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques;
 - i) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
 - j) Interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.
- 63. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Mesures de confiance à l'échelon régional;
 - b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
 - c) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement;
 - d) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement;

- e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- 64. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - c) État des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
 - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - f) Application des directives et recommandations pour une information objective sur les questions militaires;
 - g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance.
- 65. Armement nucléaire d'Israël.
- 66. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
- 67. Question de l'Antarctique.
- 68. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.
- 69. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.
- 70. Maintien de la sécurité internationale.
- 71. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).
- 72. Texte définitif d'un traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique.
- 73. Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission.
- 74. Protection et sécurité des petits États.

- 75. Effets des rayonnements ionisants.
- 76. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace.
- 77. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
- 78. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.
- 79. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.
- 80. Questions relatives à l'information.
- 81. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa \underline{e} de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.
- 82. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale.
- 83. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
- 84. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes.
- 85. Science et paix.
- 86. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies.
- 87. Questions de politique macro-économique :
 - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement;
 - b) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
 - c) Crise de la dette extérieure et développement;
 - d) Transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés.

- 88. Développement durable et coopération économique internationale:
 - a) Commerce et développement;
 - b) Alimentation et développement agricole;
 - c) Produits de base;
 - d) Développement culturel;
 - e) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;
 - f) Coopération pour le développement industriel;
 - g) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);
 - h) Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement;
 - i) Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation.
- 89. Environnement et développement durable :
 - a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement;
 - b) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
 - c) Utilisation durable et conservation des ressources biologiques marines en haute mer : Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs;
 - d) Élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
 - e) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement.
- 90. Activités opérationnelles de développement.
- 91. Formation et recherche:
 - a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - b) Université des Nations Unies.
- 92. Agenda pour le développement.

- 93. Élimination du racisme et de la discrimination raciale.
- 94. Droit des peuples à l'autodétermination.
- 95. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille.
- 96. Prévention du crime et justice pénale.
- 97. Promotion de la femme.
- 98. Contrôle international des drogues.
- 99. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires.
- 100. Questions relatives aux droits de l'homme :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.
- 101. Promotion et protection des droits des enfants.
- 102. Préparation et organisation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance.
- 103. Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones.
- 104. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;

- e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
- f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
- g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- h) Fonds des Nations Unies pour la population;
- i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
- j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.
- 105. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
- 106. Budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993.
- 107. Budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995.
- 108. Planification des programmes.
- 109. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies.
- 110. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique.
- 111. Plan des conférences.
- 112. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies.
- 113. Gestion des ressources humaines :
 - a) Stratégie pour la gestion des ressources humaines de l'Organisation;
 - b) Composition du Secrétariat;
 - c) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés;
 - d) Autres questions relatives aux ressources humaines.
- 114. Régime commun des Nations Unies.
- 115. Régime des pensions des Nations Unies.

- 116. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
- 117. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola.
- 118. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
- 119. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.
- 120. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador.
- 121. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge.
- 122. Financement de la Force de protection des Nations Unies.
- 123. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II.
- 124. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique.
- 125. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
- 126. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie.
- 127. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda.
- 128. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti.
- 129. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria.
- 130. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda.
- 131. Financement de l'Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge.
- 132. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies :
 - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;

- b) Rattachement du Bélarus et de l'Ukraine au groupe des États Membres visé au paragraphe 3 c) de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
- 133. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des États arabes.
- 134. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés.
- 135. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires.
- 136. Décennie des Nations Unies pour le droit international.
- 137. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-sixième session.
- 138. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-septième session.
- 139. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte.
- 140. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.
- 141. Question de la responsabilité des attaques lancées contre le personnel des Nations Unies et le personnel associé et mesures de nature à permettre que les responsables de ces attaques soient traduits en justice.
- 142. Mesures visant à éliminer le terrorisme international.
- 143. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens.
- 144. Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice.
- 145. Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies.
- 146. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
- 147. Question du réexamen de l'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes.
- 148. La situation dans les territoires occupés de Croatie.
- 149. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

- 150. Célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.
- 151. Octroi au Forum du Pacifique Sud du statut d'observateur à l'Assemblée générale.
- 152. Octroi à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.
- 153. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques).
- 154. Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.
- 155. Budget-programme de l'exercice biennal 1990-1991.
- 156. Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport.
- 157. Question des critères d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.
- 158. Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement.
